



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Unité des Alpes-Maritimes
de la DIRECCTE PACA

ARRETE N° 2018/292

Fixant la composition de l'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation du département des Alpes-Maritimes

Le Responsable de l'Unité des Alpes-Maritimes de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Provence Alpes Côte d'Azur,

Vu le code du travail notamment ses articles L.2234-4 à 7 et R.2234-1 à 4 et D.2622-4

Vu l'arrêté ministériel du 25 juillet 2016 portant nomination de Monsieur François DELEMOTTE, en qualité de Directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale des Alpes-Maritimes de la DIRECCTE de PACA à compter du 6 septembre 2016.

Vu la décision du directeur de la DIRECCTE PACA en date du 24 janvier 2018 ayant arrêté la liste des organisations syndicales représentatives au sens des articles L2234-4 et suivants du code du travail

Vu les désignations de leurs représentants effectuées par les organisations professionnelles interprofessionnelles ou multi professionnelles représentatives au niveau national et par les organisations syndicales considérées comme représentatives au titre des articles sus visés dans le département.

ARRETE

Article 1^{er} : L'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation est composé, outre le responsable de l'unité départementale de la DIRECCTE ou de son suppléant, de la façon suivante :

- Au titre du MEDEF :
Titulaire : M. César BLUM
Suppléant : M. Jean-Christophe LISJAK
- Au titre de la CPME :
Titulaire : M. Bruno DEMAREST
Suppléant : M. Jean-Michel DECROUY
- Au titre de la CMA :
Titulaire : Mme Renée NEDANI
Suppléant : M. Eric IBANEZ
- Au titre de l'U2P :
Titulaire : En cours de désignation
Suppléant : En cours de désignation

- Au titre de la FNSEA :
Titulaire : En cours de désignation
Suppléant : En cours de désignation
- Au titre de l'UDES :
Titulaire : En cours de désignation
Suppléant : En cours de désignation
- Au titre de la CFDT :
Titulaire : M. Michel HUGHES
Suppléante : Mme Emmanuelle RIBES
- Au titre de la CFE/CGC :
Titulaire : Mme Murielle CHAUDOIN
Suppléant : M. Mustapha AQACHMAR
- Au titre de l'UNSA :
Titulaire : M. Sébastien ANGELO
Suppléant : M. Stéphane CENATIEMPO
- Au titre de la CFTC :
Titulaire : M. Pierre ROUVE
Suppléant : M. Henri STRANGIO
- Au titre de la CGT :
Titulaire : En cours de désignation
Suppléant : En cours de désignation
- Au titre de FO :
Titulaire : En cours de désignation
Suppléant : En cours de désignation

Article 2 : Le responsable de l'unité des Alpes-Maritimes de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de PACA est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 27 avril 2018

Le directeur régional adjoint
de la DIRECCTE PACA
responsable de l'unité des Alpes-Maritimes


François DELEMOTTE

Voie de recours : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de 2 mois auprès de Monsieur le Président du Tribunal administratif de Nice, 33 Boulevard Franck Pilatte - BP 4179- 06359 NICE Cédex 4

La décision contestée doit être jointe au recours.